



Lettre de la ville

# Villers-Semeuse

## ÉDITORIAL

Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie d'une collectivité. Tout d'abord, il permet de mesurer la bonne gestion de la commune. Notre budget municipal 2016 démontre que nos finances sont saines et notre gestion sérieuse. De plus, en faisant des efforts constants dans notre budget de fonctionnement, nous sommes en mesure, en 2016, de ne pas augmenter la fiscalité municipale et maintenir nos taux. C'est un acte fort pour nos concitoyens. Enfin, ce vote par les élus municipaux est aussi le moment de constater la réalisation des projets présentés lors du début de la mandature. Des projets votés en 2015 sont en cours de réalisation ou terminés. Les nouveaux investissements 2016 que vous pourrez lire dans cette lettre s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants de Villers-Semeuse tout en préparant l'avenir. En toute transparence, je présenterai avec mon équipe notre budget à la population, lors d'une réunion publique. Nous restons fidèles à nos principes : « S'engager et agir ».



Jérémy Dupuy  
Maire de Villers-Semeuse  
Vice-Président d' Ardenne Métropole

## SOMMAIRE

<b>INFOS PRATIQUES</b>	<b>P2</b>
<b>ESPACES VERTS</b>	<b>P3</b>
<b>FINANCES</b>	<b>P4</b>
<b>VIE ÉCONOMIQUE</b>	<b>P5</b>
<b>ÉVÈNEMENTS</b>	<b>P7</b>
<b>AGENDA</b>	<b>P8</b>

Lettre de la ville de Villers-Semeuse  
 Directeur de la publication : Jérémy Dupuy  
 Conception et réalisation graphique :  
 ART / PUB  
 Imprimé par Sopaic repro  
 Tirage : 1 800 exemplaires  
 Mairie  
 11 rue Ferdinand Buisson  
 08000 Villers-Semeuse  
 Tél : 03 24 33 77 20



www.villers-semeuse.fr  
#EngagePourMaVille

## Maisons fleuries

Les personnes désirant participer à l'édition 2016 de ce concours, sont invitées à remplir un bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet : [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr), au plus tard le **vendredi 17 juin**, date de clôture des inscriptions. Le jury, composé d'élus municipaux, sélectionnera les plus belles réalisations selon les critères définis par les membres de la commission du développement durable. En septembre, les lauréats seront récompensés au cours d'un moment de convivialité.



## Exposition de peinture

En collaboration avec les associations « Pic et Peint » et « Cré'ateliers08 », la municipalité propose aux artistes amateurs de Villers-Semeuse de s'inscrire pour la prochaine exposition de peinture, sculpture et photographie qui aura lieu **les 21 et 22 mai prochains**.

Pour toutes informations, contactez par mail : [service-communication@villers-semeuse.fr](mailto:service-communication@villers-semeuse.fr)



## Marché de Printemps

Préparé avec dynamisme par la municipalité, la seconde édition du marché de printemps, proposé cette année au cosec du stade Roger Marche, a connu un vif succès malgré une météo capricieuse.

Dès les premières heures d'ouverture, de nombreux visiteurs ont déambulé dans les allées fleuries, à la découverte des produits 100% ardennais proposés par une vingtaine d'exposants. Les P'tits Bouchons d'Ardennes, et Une rose, un espoir 08, pour la Ligue contre le cancer ont accompagné le marché tout au long du week-end.

L'espace consacré aux fleurs et plants a connu une forte affluence, preuve de l'intérêt de ce type d'animation pour les passionnés de jardinage.

Dimanche, en fin de journée, était organisé les concours

## Info'horaires

Permanence du CCAS : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis matin de chaque mois de 10h à 11h à la Maison des Associations

Médiathèque : ouverture le lundi de 9h à 11h30, du mardi au vendredi de 9h à 11h30 – 15h à 18h et le samedi de 14h à 17h

Conseils d'habitants :

Les prochaines réunions auront lieu à 18h30 à la salle des fêtes.

Secteur 1 Semeuse :	<b>9 mai 2016</b>
Secteur 2 Gros Caillou :	<b>10 mai 2016</b>
Secteur 3 Mairie-Eglise :	<b>11 mai 2016</b>
Secteur 4 Cités-Charme-Charville :	<b>12 mai 2016</b>



de la galette à suc' et du savoureux mollet. Une dégustation minutieuse par nos jurys a permis d'élire les gagnants de chaque catégorie sur des critères préalablement définis comme l'aspect, le goût ou encore la texture de chaque gâteau.

La présence de la ferme pédagogique de Liart a fait le bonheur des enfants, heureux, de partager des moments complices avec chevrettes, lapins et poussins.

Rendez-vous est déjà pris pour la troisième édition, fin avril 2017.

## Civilité !

Pour une vie en communauté agréable, il est facile pour chacun d'entre nous de respecter quelques règles citoyennes et éviter de s'exposer à des sanctions.

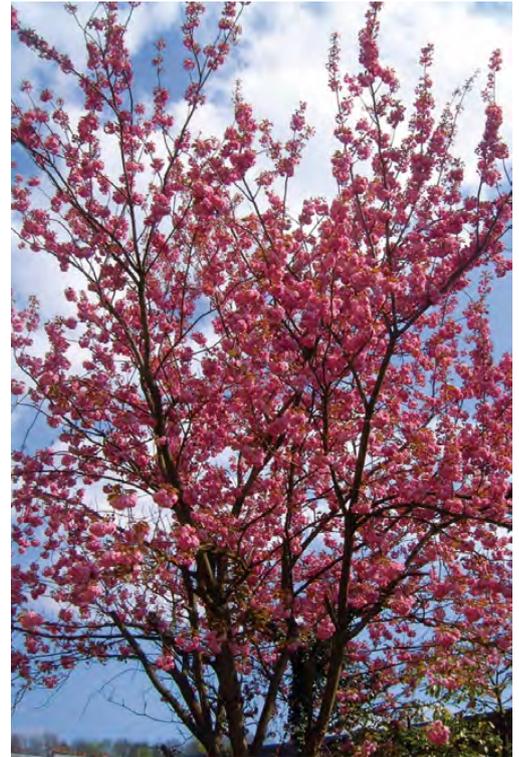
## La plantation et l'entretien des arbres, arbustes, haies :

Les haies, les arbrisseaux et autres arbres qui améliorent notre cadre de vie présentent un intérêt paysager indéniable et agrémentent nos maisons. Toutefois, si leur plantation est libre, elle doit répondre à des règles.

**Les plantations en limite de propriété :** 2,00 m pour les plantations qui dépassent 2,00 m et de 0,50 m pour les autres plantations.

**Les plantations en limite du domaine public** ne doivent pas gêner la sûreté et la commodité du passage dans les rues, sur les places...

**Les propriétaires riverains du domaine public** doivent procéder à un entretien régulier de la végétation en bordure des voies publiques ou des chemins ruraux.



## Le brûlage à l'air libre des déchets :

À l'intérieur des propriétés privées, le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de brûler dans son jardin les ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou déchets industriels, mais également les déchets verts.

**ATTENTION : Les dépôts d'ordures ou de détritrus, de quelque nature que ce soit, sont interdits et passibles d'une amende pouvant atteindre 450 € !**

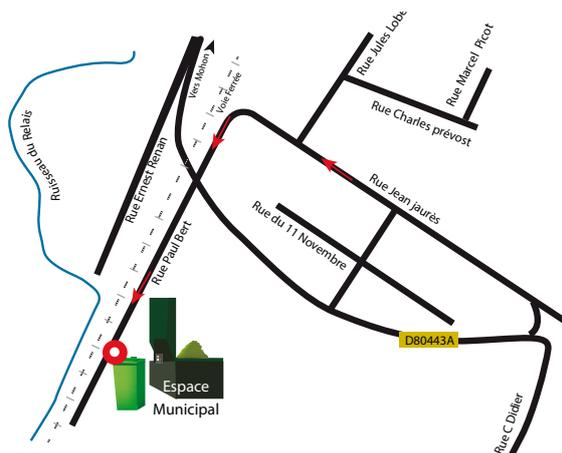
d'échafaudage et le dépôt de matériaux sont soumis à autorisation préalable.

### Service déchets verts

Nous avons souhaité ouvrir pour nos habitants, du 9 avril au 1<sup>er</sup> octobre 2016, une plateforme municipale rue Paul Bert qui recueillera vos déchets verts, chaque samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 à hauteur d'1m<sup>3</sup> par foyer.

## L'occupation du domaine public :

L'exécution de travaux sur le domaine public, le stationnement de véhicules de chantier, les bennes, l'installation de palissades et



## Les nuisances sonores :



Un arrêté préfectoral régleme le bruit dans les propriétés privées et prévoit que les travaux ne soient effectués que :

- de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 les jours ouvrables,
- de 9h00 à 12h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Pour une meilleure qualité de vie, la ville de Villers-Semeuse a restreint ces dispositions en portant à 9h00 la possibilité de démarrage des appareils ou des outils bruyants.

## le dossier : Budget municipal 2016

Lors de la séance du Conseil Municipal du mardi 19 avril, les conseillers municipaux ont approuvé le compte administratif et de le compte de gestion 2015.

Le budget primitif 2016, élaboré par le Maire en collaboration avec les élus en charge des finances et les services municipaux, est composé de deux sections :

Fonctionnement : correspond aux dépenses de gestion courante (énergies : eau, gaz, électricité..., acquisition de petits matériels, fournitures, contrats de maintenance, frais postaux et de télécommunications, charges du personnel...).

- Cette section est équilibrée en dépenses et en recettes à 3 878 412,55 €, y compris l'autofinancement.

Investissement : concerne les travaux d'amélioration du patrimoine de la commune.

- Les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 2 396 395,23 €.

Conformément aux orientations budgétaires, Monsieur le Maire a proposé les principaux axes qui s'inscrivent dans la poursuite du programme proposé à la population.

### CHANTIERS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

Aménagement des rues Marcel Picot et Charles Prévost.

Stationnement de la rue Roger Gaignot.

Programme pluriannuel de réfection de voiries et de trottoirs.

Aménagements à vocation touristique avec notamment l'espace des ballastières, la réfection du lavoir et de l'espace de l'église, l'aménagement du chemin piétonnier d'accès au Fort des Ayvelles.

### TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE VOIRIE ET DE BÂTIMENTS

1<sup>ère</sup> phase d'accessibilité du programme Ad'AP.

Mise en accessibilité de 4 arrêts de bus.

### CADRE DE VIE URBAIN

Sécurité publique (poursuite du programme de pose de caméras).

Signalétique sur l'ensemble de la commune.

Achat de jeux pour les espaces loisirs.

Achat de décors lumineux pour les illuminations de Noël.

Peinture et sablage des éclairages publics rue Gambetta.

Enfouissement de 2 bennes à verre à la Charmille et rue Jules Lobet.

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Poursuite du programme de remplacement des chaudières.

Isolation des toitures de la mairie.

Etudes de solutions d'économie d'énergie.

### AMÉNAGEMENT AU STADE ROGER MARCHE

Entourage du terrain de football et de ses abords.

### ÉCOLES

Renouvellement pluriannuel du mobilier scolaire.

Poursuite de l'informatisation des classes (tableaux numériques, ordinateurs...).

### AMÉNAGEMENT DIVERS

Travaux d'aménagement de la Poste pour le service de Police Municipale.

### ÉTUDES DIVERSES

Lors de la prévision d'une nouvelle opération, une étude doit être effectuée par un bureau d'études d'architectes. Elle porte sur les économies d'énergie, la réfection de la salle des fêtes et l'accessibilité.

**Ce budget 2016 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du mardi 19 avril. Il sera présenté à la population lors d'une réunion publique qui aura lieu le mardi 10 mai à 18 heures au foyer des anciens.**

Comme en 2015, les taux communaux sont maintenus en 2016, à savoir :

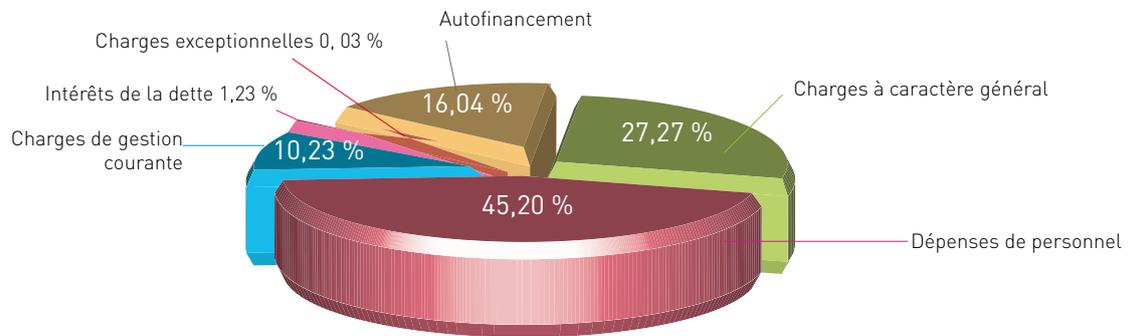
Taxe d'habitation : 9,03%

Taxe sur le foncier bâti : 12,17%

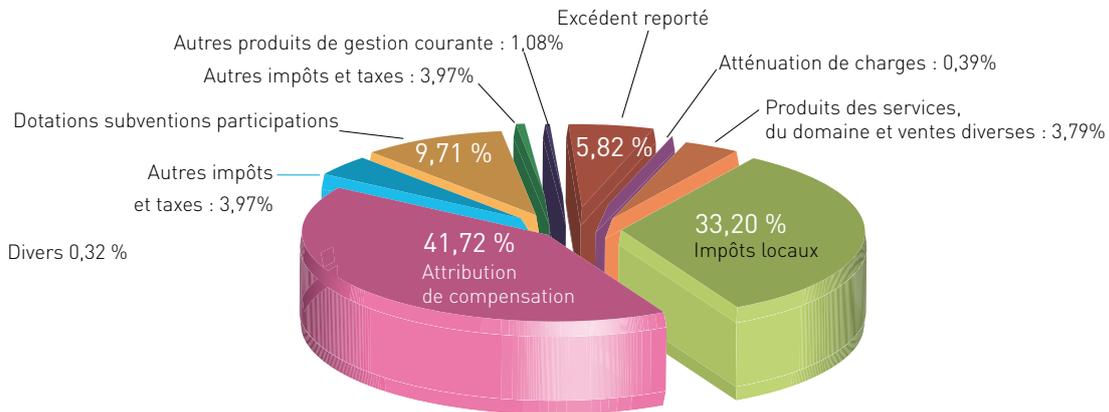
Taxe sur le foncier non bâti : 32,49%

## BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT

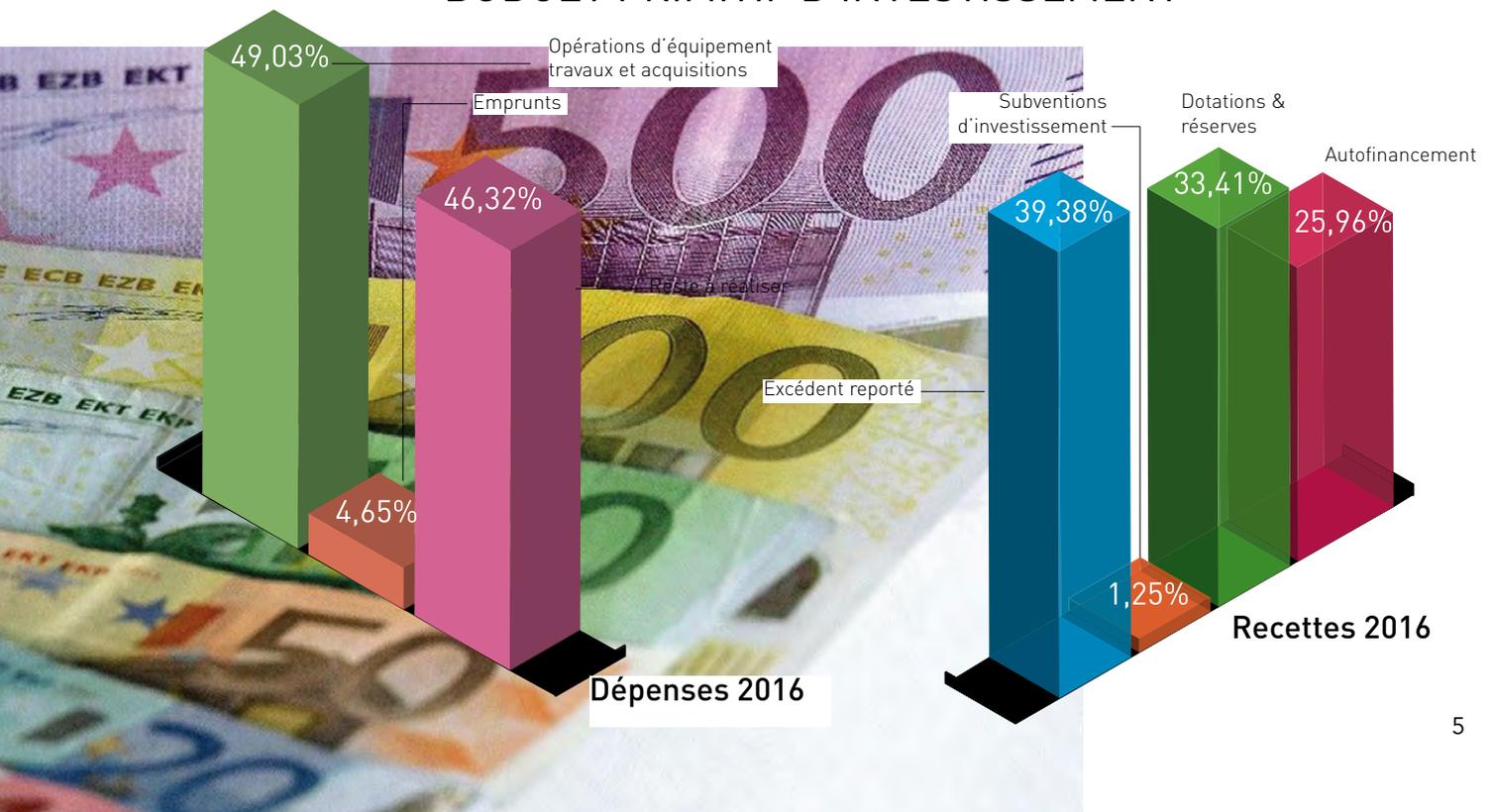
### DÉPENSES 2016



### RECETTES 2016



## BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT



## Pôle d'activités tertiaires

Depuis quelques semaines, les travaux de viabilisation des parcelles du pôle d'activités tertiaires sont en cours, avec un investissement de près de 400 000 € du conseil départemental. Nous aurons, à la fin du second semestre 2016, un pôle terminé et prêt à accueillir de nouvelles entreprises pour dynamiser notre territoire

communal. Un projet économique majeur sur lequel vos élus travaillent assidûment depuis plusieurs mois afin d'en assurer la concrétisation.



### Installation du cabinet Wallendorff

Depuis avril 2015, le cabinet Wallendorff est installé rue Ferdinand Buisson à Villers-Semeuse dans le but de faciliter l'accès routier à ses clients. Ce cabinet d'experts automobile, motorcycle, poids lourd et T.M.A. (Tierce Maintenance Applicative) possède des compétences multiples avec les capacités de conseil sur la protection juridique et la responsabilité civile professionnelle, le suivi VGE (Véhicules gravement endommagés) – VEI (Véhicules économiquement irréparables) et l'évaluation des véhicules de collection.

Afin de faciliter les échanges entre particuliers et professionnels, le cabinet s'associe avec un grand nombre de partenaires assureurs. Retrouvez l'ensemble des informations sur le site officiel : [www.cabinet-wallendorff.fr](http://www.cabinet-wallendorff.fr)

### Installation de Carolo Cycles

Début avril 2016, l'entreprise a emménagé au 69 avenue Jean Jaurès à Villers-Semeuse. Passionné par l'univers du cyclisme, M. Cordelette vous conseille sur le choix de votre matériel cycliste et vous propose des produits qui répondront à vos attentes. Retrouvez l'ensemble des informations sur le compte Facebook officiel : Carolo Cycles Nicolas Cordelette.

## Repas de la municipalité pour les seniors



Le mardi 5 avril, la municipalité a invité les Villersois et Villersois, de plus de 65 ans, à participer au traditionnel repas dansant organisé à la salle des fêtes. Le Maire, accompagné d'élus de la commune, a partagé, en présence de 116 convives ce repas élaboré par l'Auberge du Cheval Blanc des Ayvelles. L'orchestre « Christel Laurent » a assuré l'animation musicale tout au long de l'après-midi. Un grand merci « Au Bon Vin » et « Chocolat-Pistache » pour leur participation à la tombola.

## Marie Ferreira, doyenne de Villers-Semeuse



C'est avec un grand plaisir que Jérémy Dupuy s'est rendu à l'EPHAD pour fêter les 103 ans de Madame Ferreira, notre doyenne. Moment de convivialité et temps d'échanges en présence de son fils, Guy Ferreira, ancien maire de la commune.

## Parcours du Cœur : partie course et partie marche



Près de 120 participants, de 9 à 71 ans, sont venus marcher ou courir pour le traditionnel Parcours du Cœur organisé, chaque année, par la Mairie de Villers-Semeuse sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie. De la solidarité et de la générosité grâce aux participants qui ont permis de récolter la somme de 240 €. Une action soutenue également par de nombreux bénévoles et élus s'occupant des deux ravitaillements de Semeuse et de la Salle des Fêtes.

## L'heure du conte de la Médiathèque

Les « heures du conte » se succèdent et le public reste fidèle ! Un samedi par mois, la Médiathèque propose une séance de contes autour d'un thème différent ! Autour de Noël, du loup, de Mardi Gras, de Pâques, parents et enfants sont venus écouter les bénévoles et partager ensuite le traditionnel goûter de fin de contes. Le samedi 16 avril, l'artiste et conteur, Denis Perrette a transmis sa passion pour l'Afrique en invitant l'assistance à découvrir



la culture de l'autre en partageant son univers à travers la magie universelle des mots, des images et des percussions. Prochain rendez-vous : **samedi 28 mai à 15h** autour de la féerie et de l'heroic fantasy !

## Les 30 ans du Ju-jitsu

Pour leur 30<sup>ème</sup> anniversaire, l'association sportive de Budo Traditionnel a organisé un grand rassemblement sportif, les 2 et 3 avril au COSEC de Villers-Semeuse. Plus de 250 participants des Ardennes, de Belgique et d'Île de France sont venus échanger sur la pratique de l'art martial traditionnel.

## Stage de pêche de l'Amicale de Mézières

Du lundi 4 au vendredi 8 avril 2016, le traditionnel stage de pêche de l'association s'est déroulé à la ballastière de l'Amicale. Les enfants ont découvert différentes manières de pêcher et ont terminé la semaine par un petit concours. Ils ont été récompensés et le Maire, Jérémy Dupuy, leur a remis un diplôme. Ambiance conviviale et décontractée durant ce stage réservé aux enfants.



## SOLIDARITÉ

### Formation BAFD (du 11 au 16 avril 2016)

Pour la première fois, la commune a accueilli une formation de Brevet d'Aptitude à la Formation de Directeurs, de centres de vacances et d'accueil de loisirs organisée par l'UFCV.

Ce stage, dirigé par M. Gérard Paté a regroupé une dizaine de jeunes à la maison des associations.



### Forum de l'Économie Sociale et Solidaire

Un pari ambitieux que l'organisation d'un premier forum sur le thème de l'E.S.S. C'est pourtant ce qui a été réalisé ce 16 avril par l'association SEL'ARDEN avec la collaboration de la municipalité, à la salle des fêtes. Ainsi, vingt associations et plusieurs artisans ont répondu favorablement à cette initiative « consommer autrement »

Un programme riche avec un BLE (Bourse Locale d'Échange) qui a permis de récolter et redistribuer plus de 300 objets divers et variés. Un forum marqué par une conférence-débat qui a montré les différentes facettes de l'économie



monétaire et présenter un projet de création d'une monnaie locale « le Marcassol ».

Un débat qui a permis des échanges avec le public venu en nombre rencontrer les associations et découvrir les propositions alternatives pour mieux consommer.

Cette journée basée sur l'échange et la solidarité s'est terminée par des concerts et un apéritif partagé.

## AGENDA

### MAI

**Jeudi 5 mai** à 11h00

Les Foulées Villerssoises,  
départ et arrivée  
Place de la mairie

**Vendredi 6 mai** à 21h00

Théâtre « La Surprise », Salle des Fêtes

**Dimanche 8 mai** à 10h45

Cérémonie commémorative, départ place de la  
mairie

**Dimanche 8 mai** à 15h00

Concert de l'Harmonie SNCF, Salle des Fêtes

**Du lundi 9 au samedi 14 mai**

Exposition Apiculture, conférence  
« La ruche, le miel et l'apiculteur », Médiathèque

**Jeudi 19 mai**

Voyage des seniors à Dinant, inscriptions en mairie

**Samedi 21 et Dimanche 22 mai** de 10h00 à 18h00  
Exposition de peintures, Galerie Centre de Loisirs

**Samedi 28 mai** à 15h00

Heure du conte « Féerie et Heroic Fantasy »,  
Médiathèque

## Et si on sortait...

### JUIN

**Mercredi 8 juin** à 20h00

Théâtre « Cuisine à l'italienne » de Plume en  
Scène, Salle des Fêtes

**Mardi 21 juin** à partir de 18h30

Fête de la musique, Salle des Fêtes

**Samedi 25 juin** à 15h00

Heure du conte  
« voyage musical de Brême à Hamelin »,  
Médiathèque

**Samedi 25 juin** à 17h30

« L'histoire du ROCK » suivi du cabaret guitare  
show case en collaboration avec l'AME,  
Médiathèque

### JUILLET

**Samedi 2, Dimanche 3 et Lundi 4 juillet**  
Fête centrale, Place de la mairie

**Mercredi 13 juillet**

Fête Nationale – Retraite aux flambeaux et Feux  
d'artifice, Stade Roger Marche

**Jeudi 14 juillet** à 10h45

Cérémonie commémorative, Monument aux  
morts